

Note de présentation - Septembre 2008

Les progrès en matière de développement

Au cours des 30 dernières années, le Maroc s'est engagé dans un programme de développement humain et de libéralisation politique progressif et solide. Depuis les années 1970, le revenu national brut par personne a plus que quadruplé, passant de 550 \$ à 2300 \$. L'espérance de vie moyenne est passée de 55 ans en 1970 à 72,4 ans en 2007. Au cours de la même période, le taux moyen de fécondité a connu une baisse spectaculaire, passant de 6,3 à 2,3, tandis que le taux de mortalité infantile (avant l'âge d'un an) a chuté de 115 à 38 (pour 1000 naissances). Des améliorations dans le domaine de l'enseignement au cours des 30 dernières années comprennent une augmentation nette des inscriptions à l'école primaire de 47 à 89 % en 2006. Des progrès substantiels ont été réalisés dans la réduction de l'incidence de la pauvreté. Des données récentes montrent que la pauvreté a été réduite de 15,3 % en 2001 à 14,2 % en 2004 (chiffre estimatif), et à 9 % en 2006-2007. Toutefois, la vulnérabilité demeure une grave préoccupation et un défi important pour le développement humain.

Malgré d'importants défis, le Maroc est l'un des pays les plus réformateurs dans la région MENA

Il y a des changements clés à tous les niveaux et dans divers secteurs ainsi que d'une ambition claire pour projeter le Maroc vers de nouveaux sommets en termes de compétitivité et de croissance. Cependant, et malgré les progrès accomplis, le Maroc reste confronté à de redoutables défis. Notamment la volatilité de la croissance économique; la vulnérabilité à la variabilité des précipitations, l'insuffisance relative des indicateurs sociaux du pays sur le revenu par tête, le taux de chômage urbain élevé et la pression croissante sur les ressources naturelles, en particulier sur l'eau. De larges segments de la population restent socialement et économiquement marginalisés. Le plus grand défi (et l'opportunité) pour faire face à la faiblesse des résultats économiques du passé, c'est promouvoir avec succès la création d'emplois et de faire croître la main-d'œuvre. Le diagnostic du CAS 2005-2009 est toujours valable: si l'économie ne s'accélère pas et si de nouveaux emplois ne se matérialisent pas au cours de la prochaine décennie, la pauvreté et l'exclusion sont susceptibles d'augmenter et pourraient engendrer des tensions sociales.

En juillet 2008, le Roi a souligné la nécessité d'accélérer les efforts de réforme dans les domaines de la justice, de l'éducation, de l'agriculture, de l'industrie, de l'énergie, et de l'eau.

Priorités à l'ordre du jour du gouvernement. L'objectif est de créer les conditions favorisant l'accélération de la croissance, la création d'emplois plus rapide, et un développement économique durable conduisant à l'amélioration des conditions de vie de la population et l'émergence d'une grande classe moyenne. La modernisation du système de justice est considérée comme une condition préalable pour le succès de toute politique ou de réforme économique. L'augmentation de l'indépendance et de la crédibilité du système judiciaire serait un catalyseur pour stimuler l'investissement et le développement.

Le Roi a également chargé le gouvernement d'adopter le Code de la protection des consommateurs (CPC), de mettre en place une institution centrale pour la prévention de la corruption (CIPC) et d'activer le Conseil de la concurrence (CC). L'objectif est d'enrichir l'arsenal des lois avec de nouveaux mécanismes juridiques et institutionnels afin de préserver le niveau de vie de la population, de contrôler les prix et de lutter contre la corruption. Ces institutions permettraient non seulement de protéger les consommateurs contre les abus spéculatifs, mais aussi de contribuer à la bonne gouvernance économique et à la moralisation des relations publiques, nécessaire pour une saine concurrence et à l'amélioration du climat d'investissement.

Une bonne croissance est attendue pour 2008, après la lenteur de la croissance économique de l'année dernière. Le taux de croissance serait d'un peu plus de 6 % en 2008, contre le faible 2,7 % enregistré en 2007. Le schéma de la croissance continue à refléter les résultats erratiques du secteur agricole, mais avec moins d'intensité en raison des activités non agricoles plus vigoureuses et plus stables. Le secteur financier marocain résiste aux chocs extérieurs grâce au renforcement des politiques macroéconomiques, à l'amélioration de la supervision bancaire (pour permettre le suivi des risques de

plus près), à la faible exposition de la dette extérieure à des risques de marché puisque la majorité de la dette est due à des créanciers officiels, et que suffisamment de réserves internationales dépassent la dette externe. En conséquence, le Maroc n'a pas été affecté par les remous actuels dans les marchés financiers internationaux et la perception du risque du Maroc par rapport à d'autres marchés émergents reste faible. La dernière mise à jour du Programme d'évaluation du secteur financier (Financial Sector Assessment Program – FSAP) souligne le fait que le secteur financier a renforcé ses principes fondamentaux, et a salué l'effort des autorités pour continuer à renforcer la solidité des banques et la supervision et en particulier réduire le risque de concentration et préparer les institutions financières marocaines à une plus grande ouverture économique et financière.

Le secteur non agricole continue d'être renforcé par des activités bénéficiant d'efforts de réforme soutenues dans les secteurs des télécommunications, des finances et de la construction. Les réformes structurelles, la libéralisation et les politiques de privatisation ont transformé ces secteurs en des activités à croissance rapide. Les trois secteurs ont crû de plus en plus rapidement avec une moyenne de 8 à 10 % par an sur les 5 dernières années, et continuent de croître. Le développement de ces trois secteurs au cours de la dernière décennie se traduit par un changement significatif dans la structure de production en moins d'une décennie. Leur part globale dans le PIB a gagné 5,3 points de pourcentage depuis 1998, principalement au détriment de l'industrie manufacturière et du secteur agricole.

Les réformes sectorielles prennent de l'ampleur. Le gouvernement a d'abord adopté une "vision pour le développement de l'industrie" (VDI). La VDI vise au développement poussé et à la diversification de l'industrie pour contribuer davantage à la création d'emplois, au renforcement des exportations et à l'attraction des investissements directs étrangers. Le gouvernement a également adopté un "Plan vert", une stratégie pour le développement du secteur agricole. L'objectif est de transformer l'agriculture en un secteur moderne, capable de contribuer à la croissance et au développement. La récente flambée des prix des denrées alimentaires de base sur les marchés mondiaux a relancé l'intérêt de la sécurité alimentaire et a souligné l'importance d'un fort secteur agricole national. Celui-ci doit fournir la nourriture à la population, améliorer les conditions de vie et de l'emploi dans les zones rurales, soulager la pression sur la balance des paiements et protéger le pays contre l'inflation importée.

DÉFIS ACTUELS

L'inflation s'est accélérée au cours du premier semestre 2008, reflétant de plus en plus l'inflation importée et des capacités d'offres alimentaires nationales affectées par la sécheresse. Toutefois, des politiques spécifiques pour contrôler les prix domestiques (subventions pour les denrées alimentaires et les carburants, suspension des droits de douane sur les céréales et les efforts de lutte contre les spéculations des prix) ont contribué à maintenir l'inflation globale à des niveaux relativement faibles (3,5 % par rapport au premier semestre) par rapport à celles de nombreux pays de la région. Dans le même temps, l'inflation alimentaire a gagné 6,5 % en moyenne au cours du premier semestre 2008, enregistrant des pics de 10,3 et 8,7 % respectivement, en mai et juin. Au même moment, l'inflation non alimentaire a continué à rester très faible, stagnant à 1,2 %.

Réformer le système de subventions dans un contexte de hausse des prix des produits de base serait difficile, compte tenu des autres préoccupations importantes de garantir le bien-être des pauvres et le maintien de la paix sociale et la stabilité politique.

Le taux de chômage a continué de baisser à 9,4 %, reflétant le redressement relatif de l'économie. Toutefois, le chômage parmi les jeunes citadins demandeurs d'emploi (15-24 ans) ne s'est que marginalement amélioré et reste élevé avec 30,2 %. La pénurie actuelle de compétences découle de l'élargissement de l'inadéquation entre les profils de diplômés universitaires et des centres de formation professionnelle et les profils recherchés par les marchés émergents.

L'aggravation du déficit commercial est de plus en plus inquiétante, mais la balance des paiements reste solide. Au cours du premier semestre de 2008, le déficit commercial par rapport au PIB

s'est détérioré de plus de trois points et demi de pourcentage par rapport à celui de la même période l'année dernière, qui avait atteint 19,6 %. Le compte courant a subi un déficit de 1 % du PIB, malgré l'augmentation des envois de fonds des travailleurs et des recettes stables du tourisme. Les investissements étrangers directs et les prêts privés (5,3 % du PIB), avec la contribution des flux nets de crédits publics, ont aidé l'équilibre global de paiement à se maintenir en excédent. Les réserves de changes brutes représentaient 7,5 mois d'importations de biens et services (non facteurs), en baisse par rapport au 8,8 mois, de la même période l'an dernier.

ACTIVITES DU REGROUPEMENT DES BANQUES

SFI : En 2008, la Société financière internationale (SFI) a atteint un revirement complet de ses investissements et ses activités de conseil dans le pays, atteignant des niveaux record d'engagement, la mise en place d'importants partenariats avec le gouvernement et le rétablissement de sa propre confiance dans le marché marocain. Au cours de l'exercice 2008, les activités d'investissement de la SFI ont repris de manière significative avec plus de 240 millions de dollars engagés, contre 23 millions de dollars en 2007 et 4 millions de dollars US en 2006. Les engagements ont été répartis sur six projets dans un large éventail de secteurs - les banques commerciales, la microfinance, les services publics et locaux des eaux usées, les fonds d'investissement pour les PME et le développement de la propriété dans les milieux du logement à faible revenu. En matière de conseil, la SFI a établi des partenariats clés avec les entités gouvernementales comme le Ministère de la justice sur la médiation commerciale, le centre d'investissement régional de Casablanca sur la simplification des processus d'affaires et auprès de la Banque centrale sur le projet d'évaluation du crédit. Ces projets visent à renforcer le climat des affaires pour le secteur privé au Maroc.

BIRD

Services Analytiques et consultatifs/Produits récents

- 1. Une nouvelle évaluation du climat d'investissement (*Investment Climate Assessment ICA*) a été finalisée à la fin de l'exercice 2008.** Celle-ci a relevé que le rythme des changements structurels de l'économie demeure plus lent que dans la plupart des pays émergents. Les principales contraintes identifiées sont : le régime fiscal, l'accès à la terre, la disponibilité et le coût d'une main-d'œuvre qualifiée, et le coût de l'électricité. Elle rapporte également qu'il y a un grand besoin de coordonner des réformes sur les structures des investissements.
- 2. Une étude économique et sectorielle programmatique (PESW) sur la pauvreté** fournit une assistance technique pour le développement et l'usage de cartes sur la pauvreté et d'analyses poussées sur les questions de pauvreté. Le Maroc est aujourd'hui l'un des trois seuls membres de la Banque (avec le Brésil et la Thaïlande) en mesure d'utiliser les cartes sur la pauvreté de manière autonome. Dans ce contexte, un programme de travail mettant l'accent sur la dynamique de la pauvreté et le ciblage urbain est en train d'être mis en œuvre avec l'étroite participation des spécialistes de l'Observatoire sur le Niveau de Vie marocain et le tout nouveau Observatoire du Développement Humain.
- 3. Programme d'évaluation du secteur financier (FSAP)** : Le FMI et la Banque mondiale ont récemment apporté une mise à jour au FSAP. L'objectif est de faire le bilan des grandes réformes mises en œuvre dans le secteur financier marocain : l'autonomie de la Banque centrale; la nouvelle loi bancaire; le respect de normes réglementaires internationales dans le secteur bancaire, des assurances et des marchés de capitaux, l'amélioration du système de paiements, la lutte contre le blanchiment d'argent et le règlement des questions en suspens liées aux banques publiques).

4. **Le PESW sur les questions de l'eau** vise à contribuer à la planification de réforme. Les tâches analytiques achevées ou en cours portent sur i) la restructuration régionale des services publics de distribution multiservices; ii) le financement des secteurs, iii) l'assistance technique pour le développement durable des stratégies de gestion des eaux souterraines; iv) l'examen stratégique du Programme national d'assainissement, et v) l'analyse de l'impact de la pauvreté et du social (PSIA - Poverty and Social Impact Analysis) des réformes des tarifs de l'eau. Une étude économique et sectorielle (ESW) pour l'exercice financier de 2008 est à l'étude sur les stratégies d'adaptation aux changements climatiques de la gestion de l'eau.

5. **Évaluation de la responsabilité financière (CFAA)** : La Banque a finalisé le rapport en collaboration avec le gouvernement. Le rapport évalue le risque fiduciaire potentiellement associé avec les différentes réformes lancées dans les domaines de la gestion des finances publiques. Le rapport montre que les réformes ont jusqu'ici été entreprises selon les meilleures pratiques internationales. Parallèlement, les autorités ont lancé une nouvelle réforme du contrôle des dépenses, en introduisant progressivement les contrôles ex post et soulignant la responsabilité accrue des gestionnaires de budget. Le rapport conclut que l'ensemble du risque fiduciaire au Maroc est faible.

6. **Études économiques et sectorielles (ESW) sur les marchés fonciers** : Cette étude analytique récente a identifié de graves lacunes dans la politique des titres de propriété foncière, en particulier dans les régions rurales. Le boom immobilier urbain et les nouvelles zones de développement absorbent quasiment toute la capacité de l'organisme qui s'occupe des titres de propriété, au détriment de l'attribution de titres de propriété pour les terres rurales. Le rapport de la Banque recommande la réallocation de ressources des titres de propriété foncière vers les zones rurales et la mise en place d'un changement radical dans la politique de l'attribution des titres de propriété foncière dans les zones rurales, moins axé sur les grands projets dont les titres sont attribués en groupe, et davantage sur les petits projets moins demandés en termes de titres de propriété.

7. **Une étude économique et sectorielle (ESW) sur le Développement des compétences, de la protection sociale et de l'emploi.** La Banque vient de finaliser le rapport. Ce rapport est le premier dans la région qui adopte une approche multisectorielle au problème de la création d'emplois grâce à la coordination des politiques liées à la macroéconomie, à l'environnement des entreprises, à l'éducation et à la formation, et au système de protection sociale (y compris la réglementation du travail). Le rapport a déjà donné lieu à une demande de projet de travail à la croisée des questions de l'emploi et de l'enseignement supérieur.

8. **Dans le rapport *Doing Business* de 2009**, le Maroc se classe 128^e sur 181 pays analysés (129^e l'an dernier). En dépit de ses résultats stables, le Maroc a augmenté son score sur trois indicateurs : l'information sur le crédit, les versements d'impôt (réduction de l'impôt sur les sociétés de 35 % à 30 %) et la logistique du commerce international. Le Maroc reste faible quant aux indicateurs relatifs au droit du travail, aux droits des actionnaires minoritaires dans les sociétés et dans les dispositions du code de procédure civile. Plusieurs réformes actuellement en cours de mise en œuvre auront des répercussions plus tard sur les indicateurs *Doing Business*, en particulier quant à la création d'un bureau de crédit, du nouveau droit des sociétés, de la modernisation des centres régionaux d'investissement et la déclinaison régionale des indicateurs de *Doing Business*. Ce classement, cependant, ne s'est pas considérablement amélioré depuis 2006. Cela reflète la mauvaise coordination entre les organismes chargés de traiter les réformes du climat d'investissement. Au cours de la récente mission de Michael Klein, Vice-président de la SFI au Maroc en mai 2008, des discussions détaillées ont été menées sur l'étendue et les limites de la méthodologie *Doing Business*, ainsi que sur les voies possibles pour l'amélioration pragmatique du climat de l'investissement. Ce moment constructif a conduit à une nouvelle

occasion d'engager une assistance technique sur le suivi de *Doing Business* et de l'évaluation du climat d'investissement (ICA).

APERÇU DU PORTEFEUILLE :

À partir du 1er Septembre 2008, le portefeuille de la Banque au Maroc comptait **9 opérations** (dont 2 prêts au profit de la politique de développement) pour un engagement total net de **640,1 millions de dollars**. Les décaissements pour l'exercice 2008 à ce jour ont atteint 207,7 millions de dollars. Le ratio de décaissement est passé de 10 % en 2004 à 27,1 % pour l'exercice 2007, pour se placer actuellement à **32 %** pour l'exercice 2008. Le taux de déboursement moyen de prêts à l'investissement a considérablement augmenté par rapport à l'exercice 2007.

PORTFOLIO / FAITS MARQUANTS:

1. Le prêt de réforme à tranche unique pour l'administration publique III a été approuvé par le Conseil le 15 mai. Le prêt est cofinancé par l'UE et la Banque africaine de développement. Cette opération consolide et généralise les résultats obtenus dans les trois principaux domaines couverts par le prêt – modernisation de la gestion budgétaire, gestion des ressources humaines et du contrôle de la paie - tout en introduisant une nouvelle composante dans le gouvernement électronique. L'opération prend également en compte les travaux développés dans le cadre du CFAA.

2. Projet de transport (150 millions de dollars) de l'ONE : Un prêt d'investissement au sein de l'Office National d'Electricité, est allé au Conseil d'administration à la fin de l'exercice 08, avec des composantes axées sur : (1) l'infrastructure de transmission et de distribution, (2) les initiatives d'efficacité énergétique; et (3) l'assistance technique pour adapter le service public qui incombe à l'ONE au nouvel environnement du marché. Le prêt appuie donc le développement des infrastructures, mais aussi la transformation de la société afin de la rendre financièrement viable et mieux adaptée aux marchés de l'électricité moderne.

3. Prêt à l'appui de la politique de développement (DPL) : secteur du logement de la deuxième tranche a été publié en juin 2008, après que le Conseil de gouvernement a approuvé le nouveau code urbain, une condition clé pour le décaissement, qui avait retardé l'octroi de la tranche et exigeait un délai supplémentaire de six mois.

4. DPL : programmation hydrique (jusqu'à quatre 100 millions de dollars de prêts) signée en 2007 qui vient appuyer les réformes visant à améliorer la gouvernance du secteur, la gestion intégrée des ressources hydriques, et l'efficacité de l'irrigation et l'approvisionnement en eau et d'égouts de service a obtenu son premier versement au début de l'exercice financier 2008. La préparation du DPL2 ne peut pas démarrer cependant, car tous les critères déclencheurs ne sont pas encore remplis.

5. DPL : programmation énergétique. Le secteur de l'énergie a été identifié comme une priorité à la réforme du secteur par le nouveau gouvernement. Étant donné la forte dépendance envers les importations (96 % des besoins énergétiques sont importés), la grande contribution de pétrole combinée à l'énergie primaire (58 %) et le poids des subventions à l'énergie dans la Caisse de compensation (80 % du total des subventions sont pour le pétrole), le pays est très vulnérable aux marchés internationaux de l'énergie et aux développements dans le secteur de l'énergie, tant sur les plans national et international, ce qui se répercute sur l'ensemble de l'économie. La Banque est déjà active dans le dialogue politique énergétique et aide le Maroc à la mise en œuvre des réformes du secteur de l'énergie, grâce à un ensemble de DPL de programmation énergétique. La programmation DPL1 énergétique (100 millions de dollars) versés au début de l'année 2008. De vastes assistances techniques et des ESW sont en cours pour appuyer le gouvernement dans la mise en œuvre des réformes nécessaires au déclenchement de la deuxième DPL.

6. L'Initiative nationale pour le développement humain (INDH) est soutenue par un prêt sectoriel de la Banque de 100 millions de dollars approuvé en décembre 2006. Il y a eu des progrès considérables dans la mise en œuvre de cette initiative ambitieuse et novatrice, mais de nombreuses faiblesses subsistent : les méthodes participatives ne sont pas encore pleinement ancrées, plus de projets d'infrastructure se matérialisent que des activités génératrices de revenus (AGR), l'intégration est faible, les programmes de renforcement des capacités sont trop rares et le système de contrôle et évaluation n'est pas fonctionnel à 100 %. Une mission d'évaluation à mi-parcours s'efforcera de suivre et d'accompagner soigneusement le défi de mise en œuvre. L'équipe devra également s'assurer que les manuels opérationnels sont bien mis en œuvre, que les fiduciaires et les exigences quant à la sécurité sont remplies et que le système de contrôle et évaluation est fonctionnel. Cela devra se faire en coordination avec d'autres partenaires de développement, à savoir l'UE et la KfW, qui ont participé conjointement avec la Banque mondiale au cours de la dernière mission.

7. L'aide basée sur les résultats (*Output-Based Aid - OBA*) et projets pilotes de raccordement aux services (7 millions de dollars). Trois projets pilotes sont en cours, financés par une subvention GPOBA (*Output-Based Aid*), pour tester les mécanismes de subvention qui visent à aider les ménages à accéder à l'approvisionnement en eau et aux services d'assainissement des mauvaises zones périurbaines de Casablanca, de Tanger et de Meknès. Les succès enregistrés à ce jour par cette initiative appellent au déploiement massif de ce projet, ce qui est actuellement envisagé.

Septembre 2008